



Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3 ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président ;

DECIDE

Article 1

Les tarifs pour l'inscription au 6^{ème} Symposium Scanner volumique organisé du 27 au 28 janvier 2014 sont fixés selon les modalités en annexe.

Article 2

La présente décision entre en vigueur à compter du 4 septembre 2013.

Article 3

Le directeur général des services de l'Université de Lorraine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la Faculté de médecine et sur le site intranet de l'Université.

Nancy, le 4 septembre 2013

Pierre MUTZENHARDT*

Affiché à la Présidence et transmis
Au Recteur, chancelier des Universités le

12 SEP. 2013



**6^{ème} Symposium
Scanner volumique**
www.imagerieguilloz.com/symposium

PALAIS DES CONGRES DE NANCY
27 et 28 janvier 2014
Sous l'égide du CERF et de la SFR



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



FACULTÉ de MÉDECINE
NANCY

TARIFICATION

inclut les déjeuners)

Veillez choisir parmi les options suivantes¹ : (Le prix de l'inscription

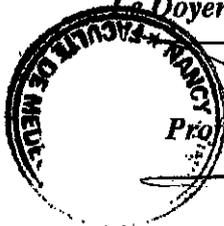
- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Radiologue | |
| <input type="radio"/> Non membre de la S.F.R | 470 € |
| <input type="radio"/> Membre de la S.F.R ² n° | 420 € |
| <input type="radio"/> Étudiant DES/ACC/DFMSA/Doctorant et Master 1 ou M2 | 120 € |
| <input type="radio"/> Radiologue exerçant à l'étranger | 470 € |
| <input type="checkbox"/> Médecin non Radiologue | 470 € |
| <input type="checkbox"/> Directeur d'hôpital | 470 € |
| <input type="checkbox"/> Informaticien de Santé | 470 € |
| <input type="checkbox"/> Ingénieur hospitalier/Ingénieur biomédical | 470 € |
| <input type="checkbox"/> Industriel | 470 € |
| <input type="checkbox"/> Physicien médical | 470 € |
| <input type="checkbox"/> Cadre de radiologie | 300 € |
| <input type="checkbox"/> Technicien MERM | 300 € |
| <input type="checkbox"/> Autres | 470 € |

Je souhaite également participer au Repas de Gala du lundi 27 janvier 2014 à l'Hôtel de Ville de Nancy :

- L'inscription au repas de gala est de 70 €/personne. Ce montant est à ajouter au prix de l'inscription.

Si inscription après le 20 décembre 2013, merci de rajouter au montant de l'inscription, + 70 €

Le Doyen de la Faculté de Médecine



Professeur Henry Coudane

Le Président de l'Université de Lorraine



Pierre Mutzenhardt